

D'après l'[AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE](#) / **T** : 01.49.23.30.00, le nombre d'heures déclarées par les employeurs pour l'emploi à domicile a connu un recul de 1,4% entre janvier et mars 2015. L'emploi à domicile avait déjà connu plusieurs baisses lors des trimestres précédents, tout comme la masse salariale qui a baissé de 1,3% lors du premier trimestre 2015 - et de -2,6% sur un an - . www.acoss.fr